

Comité d'Établissement

Echos de la Réunion CE du 27/04/17

Situation économique et de l'emploi :

Secteur-Auto : Les élus SUD ont demandé l'embauche d'un intérimaire.

Un poste d'opérateur est ouvert en interne alors que les intérimaires sur place sont formés et occupent de fait au moins pour la plupart d'entre eux des postes pérennes.

Nous craignons une situation comme celle vécu au perchlo il y a quelques temps où des recrutements internes n'ont pas été pourvus et les postes n'étaient pas ouverts en externe.

Malheureusement la direction semble considérer que l'effectif est adapté à la charge, ce que nous contestons.

Embauches : 1 technicien au stratégique Josc3 (ancien CDD), 1 cadre achat méthode (ancien intérimaire), 1 Ouvrier Malaxage-Coulée.

Départs : 1 Ouvrier (CEP) et 1 Technicien (Chaufferie) vers le Haillan.

Emplois précaires : Il y a 48 intérimaires sur le site et 6 CDD.

Roxel : Les élus SUD exprimés leur solidarité avec le personnel en grève pour les salaires.

Evolution de l'organisation Josc3 (Malaxage-Coulée et Finition) : La consultation a été reportée.

La direction a pris en compte le besoin d'une discussion avec le personnel.

La direction a précisé que ce projet ne contenait aucune remise en cause de l'horaire irrégulier.

Les élus SUD ne donneront un avis qu'après avoir consulté les personnels concernés.

Formation St Médard : La direction à dit que la formation resterait en l'état le temps de trouver un poste qui convienne au personnel concerné.

Les élus SUD ont demandé une présentation des conséquences de la formation sur le site après que le prestataire qui pilotera la formation soit mis en place.

Pour rappel, nous avons voté contre la sous-traitance (Tract CE du 27/01/17). La direction s'est engagée à mettre un point de suivi au CE pour informer de l'évolution de la formation sur le site.

Labos : Les élus SUD ont demandé un état des lieux de la charge à la granulométrie. Selon l'encadrement la charge serait redevenue nominale. Nous avons aussi relayé la demande du personnel de la Chromatographie d'embaucher ou prolonger l'intérimaire dans le secteur où la charge le permet.

Heures écrêtées et heures supplémentaires 2016 : 46 cadres sont impactés pour 2334 heures. 132 non cadres pour 2590 heures.

Les élus SUD vont regarder le détail par secteur et comparer avec l'année 2015. L'écrêtage est illégal, il s'agit de travail non rémunéré.

Il y a eu 1809 heures supplémentaires au total (essentiellement non cadre, forfait jours oblige...) dont 1742 payées et 67 récupérées.

Points pénibilité : La direction a remonté le problème des points non déclarés par Herakles. Elle est confiante dans le fait qu'une régularisation devrait aboutir.

Nous ne savons toujours pas au bout de combien de points on obtient une image...

Prime Transfert Juin 2017 : Les élus SUD ont demandé des précisions sur la prime de transfert qui devait être versé en juin 2017 par SAFRAN.

L'objet de cette prime est la compensation de l'intéressement non

perçue pour le 2^{ème} trimestre 2016 après le passage ASL.

La prime serait constituée d'une part de 2000€ par salarié à laquelle s'ajoute 4 % d'une reconstitution du salaire annuel à partir du mois de juin.

L'inconnu est le mode de calcul pour reconstituer le salaire. La prime annuelle est elle prise en compte pour les non cadres, sachant que celle-ci est inclus dans le salaire de base des cadres ?

Un salarié quittant l'entreprise avant juin 2017 pourra il toucher cette prime ? A ce jour, la direction n'a pas de réponses.

Assurance véhicules déplacement ASL : La direction du site attend toujours des réponses aux questions que nous avons posé au CE depuis Février. A suivre...

Entretien du site : Les élus SUD sont intervenus pour que les prestataires soient payés.

Il y a des risques de pertes d'emploi alors que l'activité existe, ce n'est pas acceptable. Nous avons voté contre la sous-traitance de l'entretien du site et nous avons prévenus des problèmes que cela engendrerait.

La direction ASL affiche des objectifs d'économie inatteignables et justifie l'austérité salariale et les sous-effectifs. Dans le même temps, un gaspillage considérable est fait avec une gestion sous-traitante plus coûteuse.

La sous-traitance a fait la démonstration de son inefficacité à tout point de vue. Nous demandons un retour à la gestion directe de l'entretien des espaces verts du site.